

Votre lettre d'Inf'Oh devient...

# Top Inf'Oh!

LE JOURNAL DES LOCATAIRES | JUILLET 2023

## NOUVELLES APPLICATIONS

**POUR NOUS :  
L'APPLICATION SOWELL**



Objectif :

■ **Replacer les gardiens d'immeubles au cœur de la relation client.** Ascenseur en panne, dégât des eaux, problème d'interphone... Grâce à l'application SoWell, quelques secondes suffisent pour informer les Responsables Habitat ! Les gardiens peuvent suivre l'évolution de chaque incident et tenir informés les locataires ;

**Totalement évolutive, l'application s'adapte aux besoins quotidiens grâce aux retours d'expérience.**

Fonctionnalités :

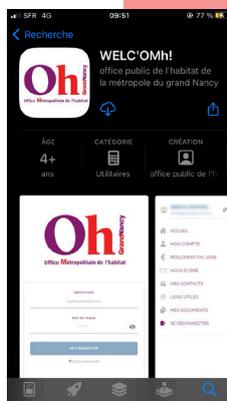
- Signalement des incidents
- Suivi en temps réel
- Contrôles périodiques
- Contrôles propreté

**POUR VOUS :  
L'APPLICATION WELC'OMH!**

Objectif :

■ **Centraliser toutes vos démarches.** Avis d'échéance, paiements en ligne, infos locataires... Munissez-vous de votre numéro client présent sur vos avis d'échéance et créez votre compte en 2 clics. Utilisateurs de l'Extranet : il vous suffira de vous connecter !

■ **À télécharger rapidement sur l'App Store et Google Play.**



 **FOCUS SUR**

## À VENDRE

LE NID, Société Coopérative de Production, conçoit et réalise pour vous des logements neufs, sur Nancy, sa Métropole mais aussi sur le territoire régional.

Ne perdez plus votre temps et profitez de l'occasion unique pour **devenir propriétaire à Nancy !**

À 10 minutes du centre de Nancy, l'écoquartier du Plateau de Haye offre un environnement calme mais dynamique, verdoyant qui séduira toutes les familles par ses multiples recoins propices aux balades.

- **Nom du projet : WHITE HAYE**
- **28 Maisons de T3 à T5**
- **Vente en PSLA ou VEFA**
- **Maison T3 à partir de 175 000€**

Pour plus d'informations, RDV sur [www.le-nid.fr/projets/white-haye-a-nancy/](http://www.le-nid.fr/projets/white-haye-a-nancy/) ou contactez le **03 83 36 31 16**



Ce vendredi 7 juillet, une **visite du Plateau de Haye** fut organisée afin de découvrir les avancées des travaux dans le cadre du projet NPNRU. **Au programme : visite du Cèdre Bleu et des Seringats.**

Ce fut l'occasion de démarrer symboliquement l'**écrêtage du Cèdre Bleu**, procédure minutieuse de déconstruction qui permet au bâtiment d'amorcer sa mue, qui se poursuivra par la **livraison des premiers logements réhabilités au printemps 2024.**

Objectif de cet ambitieux programme : offrir au quartier des **ouvertures en belvédère** pour lui redonner un **lien avec la ville centre**, innover par la **seconde vie des bâtiments et le réemploi** pour renforcer la **mixité sociale** et poursuivre les ambitions écologiques du Plateau de Haye pour répondre à l'urgence climatique afin d'offrir aux habitants et usagers de ce territoire un **cadre de vie agréable.**

En présence de Mathieu Klein, Président de l'OMh et Maire de Nancy, Arnaud Cochet, préfet du département, Philippe Rhim, Direction Régionale Ajoint Action Logement Services Grand Est et Alexandre Chemetoff, architecte en charge du projet urbaniste du quartier.



## ATTENTION : FORTES CHALEURS!

### Adoptez les bons gestes :

- Je mouille mon corps et je me ventile ;
- Je mange et bois de l'eau en quantité suffisante ;
- Je donne et prends des nouvelles de mes proches ;
- Je ferme mes volets le jour ;
- J'évite les boissons alcoolisées ;
- Je limite les efforts physiques.

**En cas de crampes, maux de tête, fatigue, fièvre, vertige et/ou confusion, composez le 15.**




## VIGILANCE

### N'INONDEZ PAS VOS VOISINS...

N'installez pas de jacuzzi ou de piscine sur vos balcons : il existe un risque de surpoids. En cas de sinistre, votre responsabilité de locataire est engagée.

Comment réagir lors d'un dégât des eaux ? →



#### ■ Localiser la cause du sinistre

■ **Couper l'alimentation d'eau** : Si la source du sinistre est située chez le voisin ou dans les parties communes, il faudra contacter le voisin possiblement concerné, le gardien ou la permanence de Sécurité. Si le voisin est absent et la fuite trop importante pour attendre, les pompiers peuvent être appelés

#### ■ Protéger ses biens matériels

#### ■ Éponger, aérer, laisser sécher

■ **Faire intervenir l'OMh en urgence** : veillez à bien conserver les justificatifs liés à l'intervention d'un professionnel. Ils devront par la suite être transmis à votre organisme assureur.

#### ■ Prendre des photos du sinistre

■ **Déclarer le sinistre à votre compagnie d'assurance** : établir un constat de dégât des eaux avec le voisin concerné, l'OMh ... et le transmettre à votre assureur